



Conseil municipal du 12 mai 2026 à 20h30
Salle du conseil Chavagnac
COMPTE RENDU ET DÉCISIONS
Date de la convocation le 05/05/2026

Présents : Cyril BOUQUIER, Brigitte BOUYSSONIE, Jean-Marie CHANQUOI, Céline DECHÂTRE, Edwige DUBOUCHAUD, Christophe FRERE, Stéphane GARGAUD, Catherine LAFORGUE, Jean-Claude LAVAL, Sandrine MICHEAU, Emmanuel PIQUEREL, Arnaud PLAIGNE, Murielle PONS, Émilie PORTE, Corinne ROUSSEL, Alain TAVET, Guy THIRRION, Alain VEDRENNE,
Excusée : Aurélie BERRIER a donné procuration à Alain VEDRENNE

Madame Edwige DUBOUCHAUD a été nommée secrétaire de séance

1- Validation compte rendu du 30 mars 2026 :

Monsieur Arnaud PLAIGNE et Madame Émilie PORTE nous demandent de noter qu'ils sont contre le projet des panneaux photovoltaïques au sol.

2- Tour de table commissions, délégués

- Commission jeunesse : 2 réunions avant le conseil du 12 mai, elle demande l'approbation de la création d'un conseil municipal des jeunes. Demande approuvée à l'unanimité.
- Commission relation avec les associations : celles de la commune et de Ladornac ont été conviées via les secrétariats de mairies. Pour Ladornac un oubli du secrétariat est à l'origine de leur absence. Il a été décidé d'élaborer un calendrier des festivités afin d'éviter que plusieurs manifestations n'aient pas lieu au même moment. Le projet d'une réunion de bienvenue pour les nouveaux arrivants en septembre afin de présenter les associations est à l'étude.

3- Désignation des président(e)s des commissions :

- Appel d'offre : Jean-Marie CHANQUOI
- Communication : Alain TAVET
- Les aînés : Catherine LAFORGUE
- La jeunesse : Céline DECHÂTRE
- Espaces verts : Cyril BOUQUIER
- Bâtiments communaux voirie : Jean-Marie CHANQUOI, Madame LAFORGUE Catherine intègre la commission
- Relation avec les associations : Murielle PONS
- Personnel : Jean-Marie CHANQUOI
- Finances : Jean-Marie CHANQUOI suppléante Brigitte BOUYSSONIE

4- Désignation représentant CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

➤ Titulaire :

Jean-Marie CHANQUOI

Suppléant :

Brigitte BOUYSSONIE

5- Désignation commission de contrôle listes électorales

Cette commission est composée de trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges et deux conseillers municipaux appartenant à la 2ème liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges classé selon le tableau du conseil municipal

➤ Titulaires :

Jean-Claude LAVAL
Guy THIRRION
Murielle PONS

Suppléants :

Stéphane GARGAUD
Corinne ROUSSEL
Céline DECHÂTRE

➤ Titulaires :

Brigitte BOUYSSONIE
Arnaud PLAIGNE

Suppléants :

Emmanuel PIQUEREL
Émilie PORTE

6- Divers

➤ **Route de Grèzes :** il va falloir trouver une solution car la route continue de se dégrader, faire un sondage au niveau de la grange de bel air sachant qu'une canalisation d'eau passe sous la route .

➤ **CCID (Commission Communales des Impôts Directs) :** lors du dernier conseil il avait été demandé aux conseillers de voir autour d'eux si certaines personnes étaient intéressées pour participer à cette commission 3 personnes ont émis le désir d'y participer : madame Régine Plaigne , madame Marie-Claire Lajoinie et monsieur Alain Tavet. Nous devons proposer une liste de 12 titulaires et 12 suppléants. 6 commissaires titulaires et 6 suppléants seront désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques. Nous choisirons parmi la liste des propriétaires de la commune.

➤ **Appel à candidature « Village avenir, France ruralité :** forte du succès de la première vague du programme "Villages d'Avenir" en Dordogne et des nombreux projets réalisés et en cours qui participent à la revitalisation de notre territoire, Madame la Préfète a souhaité lancer une nouvelle vague de candidatures pour le programme. Monsieur le maire propose au conseil municipal de déposer un dossier de candidature pour l'aménagement des abords du City stade tables, poubelles, arbres, végétation etc Le conseil municipal accepte cette proposition et autorise monsieur le maire à déposer le dossier.

➤ **Logements 4 route des Pins :** un studio est déjà loué au 1er juin. Il en reste un à la location qui sera fini à cette même date (une annonce a été mise en ligne). Petit rappel concernant les loyers, ce n'est pas la commune qui décide du montant, ce sont des loyers réglementés par la Région.

➤ **Assainissement collectif bourg : litige sur l'emplacement,** les élus de la liste de Brigitte BOUYSSONIE, demandent à ce qu'une étude soit réalisée sur un terrain appartenant à monsieur DELMAS à la Cheyrie afin d'y réaliser la station d'épuration pour éviter des désagréments (olfactifs , mouches) pour les habitants du bourg et pour préserver la vue de la Tour. Sachant que ce style de station n'est à l'origine d'odeurs et de prolifération de mouches. Le dossier de l'assainissement du bourg est en cours depuis plus de quatre années mobilisant de nombreuses personnes

(bureau d'étude, communauté de communes, agence technique, élus) la question concernant l'éventuel déplacement de la station avait été évoquée lors d'une réunion précédente et le surcoût avait été estimé à plus de 133 000,00 euros HT.

La station se situera comme prévu à 65 mètres des bâtiments les plus proches et non comme indiqué sur le plan fourni.

Avant tout travaux, les Bâtiments de France doivent émettre un avis concernant l'emplacement de la station d'épuration. Il y a aussi une demande de fouilles archéologiques dans la traversée du Bourg de la part de la DRAC.

- **Demande subvention** : l'association des jeunes sapeurs-pompiers de Terrasson nous a transmis une demande de subvention afin d'acheter des équipements, matériel pédagogique. Après consultation le conseil municipal octroie la somme de 100 €
- **Conseil communautaire du 26 mai 2026** : Mise en place de commissions thématiques tous les élus peuvent s'inscrire afin de participer à ses commissions.
- **Création d'un « Cloud »** les élus demandent de créer un « Cloud » Informatique en nuage (calque de l'anglais cloud computing), modèle d'organisation informatique permettant l'accès à des ressources numériques dont le stockage est externalisé sur plusieurs serveurs pour permettre aux commissions de déposer leurs différents travaux. Cela permet à chaque élu qui le souhaite d'aller voir le travail de chaque commission sans surcharger sa boîte mail d'informations.